

COLLEGE POINTE DES CHATEAUX

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2019-2020.

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 14/05/2020

Présidence de : M. MACE

Quorum : 14

Nombre des présents : 18

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
<p>Ordre du jour :</p> <p>1) Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal</p> <p>2) Adoption de l'ordre du jour (pour vote)</p> <p>3) Consultation du CA sur le protocole relatif à la réouverture et fonctionnement du collège Pointe des Châteaux.</p>					

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 25/11/2019

	Qualité	Titulaires				Suppléants			
		Nom /Prénom	P	A	E	Nom/Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	M. MACE Jean Luc	X						
	Chef d'établissement Adjoint	M. HOAREAU François	X						
	Adjoint Gestionnaire	M. MICHAUD Christophe	X						
	Directrice Adjointe SEGPA	Mme CONITE Marie Marthe	X						
	CPE	M. LALLEMAND Julien	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	M. PAYET Teddy Mme SILOTIA Jacqueline		X					
	Groupement de commune	M. MOUSSADJEE Khaled		X					
	Commune siège	Mme HOARAU Michèle		X					
	Commune siège								
	Personnalité qualifiée	M. MARTINEL Paul			x				
	Personnalité qualifiée 2								
Total : 10			5						

Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	M. GOUTORBE Gilles	X			Mme D'OUTREWE Michèle			
		Mme ARMAND Encarnacion	X			M. CASTELLANOS Georges			
		M. VANHOUTTE Thierry	X			Mme LEDRU Kathy			
		Mme CAILLAUD Véronique	X			Mme EUTROPE Corinne			
		Mme PERROUAULT Aude	x			Mme TACQUET Céline	x		
		M. SERVELY Thibaut			X	Mme ZAFINANDRO Olga			
		M. JUNG Julien	X			Mme VINCENT Emmanuelle			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	M. CARPAYE Thierry	X			M. VALIAMA Judex			
		M. ATCHY-DALAMA Serge		x		Mme SALIM Oumi Kalamouni			
		M. ZITTE Jean Marc		x		M. ZAMY Jimson			
Total : 10			10	8					

Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mme VIENNE Sonia		X		M. CLERC David			
		M. LALA Shoeeb	X			Mme DI MAGGIO Anaïs			
		M. LUCAS Alexandre			X	Mme BLAND Béatrice			
		Mme BELMONTE Nathalie	X			M. HONORINE Johann	X		
		Mme DEBOSQUE Christine	X			Mme TAUSSAT Carine			
		Mme RUBIO Vanessa	X			M. ROULIN Yoann			
		Mme VALUN Amandine			X	-			
	Elèves	Mme CHEVALIER Axelle (3D)			X	M. PEYRICHOU-FRUTEAU Clément (3D)			
		Mme PLATON Ilona (4B)			X	Mme GIUSTINIANI Mathilde (3D)			
		M. SAY-LIANG-FAT Tao (5A)			x	M. THAYSE Jessym Gaspard (6D)			
Total : 18			10	5					

Invitée Mme LECOQ Béatrice

1. Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal

1.1. Désignation du secrétaire de séance

Mme PERROUAULT (Personnel enseignant)

2. Adoption de l'ordre du jour. Pour vote

2.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est augmenté d'une question financière (contrat de maintenance des nouveaux photocopieurs de la salle des professeurs)

Adopté à l'unanimité

Résultats du vote : Contre : abstention : pour : 18

3. Consultation du CA sur le protocole relatif à la réouverture et fonctionnement du collège Pointe des Châteaux.

3.1. Consultation du CA sur le protocole relatif à la réouverture et fonctionnement du collège Pointe des Châteaux.

M. Macé fait lecture du protocole proposé par le collège.

Un représentant des parents d'élève demande qui fournit les masques, M. Macé informe le CA que c'est l'Etat qui le fait.

M. le principal informe les membres du CA du courrier envoyé par le TCO au sujet du ramassage scolaire : les élèves devront avoir un masque pour monter dans les bus et à la sortie, s'il y a trop d'élèves dans les bus, le TCO laissera les élèves sur le parking sous la responsabilité du collège. M. Macé indique que le collège refuse cette responsabilité et qu'il en a informé le TCO et le Rectorat.

Au sujet de la distribution des masques, une discussion s'engage quant à la manière de procéder. Les membres du CA conviennent que deux distributions par jour serait la meilleure des solutions : une le matin en arrivant au collège et une après le déjeuner en sortant du réfectoire.

En effet, le risque de perte/ vol/ oubli ou contamination des masques, si ceci étaient distribués en une seule fois pour la semaine, semble trop important.

Les représentants des parents expriment leurs regrets qu'une semaine sur quatre soit "chômée" pour les élèves. M. Macé souligne que cette proposition respecte la directive ministérielle. Il est cependant probable que beaucoup de professeurs mettront du travail en continu sur pro-note.

La question de la désinfection des toilettes est posée. M. Michaud indique que deux désinfections par jour sont prévues mais précise qu'un "léger nettoyage" pourra être fait après les récréations.

Les représentants des parents d'élèves posent la question des conseils de classe du 3eme trimestre. M. le principal explique que le calendrier prévisionnel sera suivi. Il rappelle également que les évaluations ayant eu lieu durant le confinement ne seront pas prises en compte. Il explique également l'importance du LSU pour l'obtention du DNB.

M. Macé confirme également l'annulation du brevet blanc.

M. Macé évoque les contraintes prévisibles pour la rentrée d'août.

M. Goutorbe demande à M. Macé de rappeler au CA les sanctions prévues en cas de non respects du protocole sanitaire. M. le principal indique que les élèves qui ne respecteraient pas ce protocole devront suivre les cours en distanciel.

Les parents d'élèves posent la question des cours d'EPS. M. Macé précise qu'aucune information officielle de la mairie ne lui a été transmise quant à la fermeture/ouverture du stade mais, il indique que les professeurs d'EPS assureront leurs enseignements (en prévoyant éventuellement des "randonnées autour du collège).

M. Michaud fait un point sur la situation financière du collège par rapport à la crise du COVID 19. Une perte de 10 à 15.000 € est prévue par rapport à la cantine. Le collège a dû faire face à des dépenses "exceptionnelles" : environ 2000 € de produits afin de respecter le protocole sanitaire ont été nécessaires, l'envoi des cours par la poste aux élèves en rupture numérique a couté 6000 € au collège.

M. Michaud indique que des économies sur la facture d'électricité ont tout de même été réalisées.

Au sujet des repas, M. l'adjoint gestionnaire explique qu'à partir de lundi, les repas seront livrés par la cuisine centrale du collège Titan du Port.

Vote pour avis (réalisé par correspondance) : Contre : abstention : 3 pour :15

3.2 Consultation du CA sur le contrat de maintenance pour les deux nouveaux photocopieurs de la salle des professeurs

M. Michaud soumet au vote le contrat d'entretien des deux nouveaux photocopieurs de la salle des professeurs.

Adopté à l'unanimité

Résultats du vote : Contre : abstention : pour : 18

La secrétaire de séance :

Mme Perrouault

Le président

Jean-Luc Macé